

**Quatrième Assemblée Générale du Réseau
Africain des Personnels des Parlements
(RAPP)**

Thème : AIDER LES ELUS A REPRESENTER LA DIVERSITE

**Présentation : Elhadj Abdoulaye DIALLO
Conseiller à la Presse Assemblée Nationale
de Guinée.**

Rabat du 25 au 28 juillet 2006

1 - Thème : AIDER LES ELUS A REPRESENTER LA DIVERSITE

Introduction :

Pour un parlementaire, la représentation d'une circonscription, d'un électorat qui a des différences de culture, d'ethnie, de race, de religion, d'option politique, de qualité de vie et d'intérêt est très complexe quoique noble.

Le Parlementaire, dans un souci d'efficacité doit être au courant des multiples aspirations de l'électorat pour des solutions heureuses conformes aux lois et règlements en vigueur dans le pays.

Il doit œuvrer afin que chacun de ses mandants soit satisfait de ses prestations.

Ce travail difficile nécessite de la part du parlementaire la volonté, la compétence et la disponibilité.

Nos parlementaires d'Afrique, sont quotidiennement confrontés à ce problème tout comme leurs homologues des Etats-Unis et des autres parlements du monde. Or, pour bien réussir, ils ont besoin d'une aide efficace dans leurs circonscriptions respectives, mais aussi d'un appui de l'administration parlementaire. C'est justement de cet appui que nous tenterons de parler ensemble ce matin.

Dans les pays de vieille démocratie, des expériences intéressantes ont été acquises dans ce domaine.

Mesdames, Messieurs, je voudrai partager avec vous un exemple intéressant.

En effet, un voyage d'étude aux Etats-Unis d'Amérique du 5 au 19 avril 2006 avec l'appui de la NCSL a permis à des parlementaires et des fonctionnaires des Assemblées de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Tchad non seulement d'échanger leurs expériences entre eux, mais également entre eux et leurs homologues américains, ainsi qu'avec des spécialistes et de personnalités politiques à Washington, au Tennessee et au Michigan.

Pour le cas spécifique de la diversité, ce voyage d'études était une occasion pour comprendre ce que peut faire un Député pour maintenir

sa crédibilité à travers un travail quotidien consacré à la fois au parlement et à l'électorat.

Dans ce cadre, nous avons rencontré et échangé par exemple avec des parlementaires qui sont les élus à la fois des plus riches des Etats-Unis, des pauvres, de communautés diverses venus d'horizons différents comme les italiens, les juifs, les ukrainiens, les chinois et les noirs faisant une communauté de 650.000 personnes qui ont un représentant à Chicago. Je veux nommer Congressman Dany K. Davis.

Nous avons eu le privilège de suivre des exposés, ponctués de débats très instructifs au tour de la diversité.

Au Tennessee, je peux citer la rencontre avec le Représentant de cet Etat, un afro-américain qui est du Parti Démocrate et qui est le Représentant de 98% de blancs républicains.

Un démocrate élu par des républicains parce que ceux-ci savent qu'il a la capacité de représenter leurs intérêts.

Madame la Sénatrice Ira Cohen, Monsieur Henri Brooks et Tre Hargett respectivement Sénatrice et Représentants d'Etat nous ont fait part de leurs observations sur la diversité dans l'Ouest du Tennessee.

Dans ce cadre, ils nous ont expliqué comment ils travaillent pour maintenir un contact permanent avec leurs électeurs. Cet exemple très intéressant est celui très courant aux Etats-Unis.

- L'information des électeurs à partir des Mairies et des lieux de culte (églises)
- Le courrier traditionnel par la voie postale
- Le téléphone, Internet, la Radio diffusion, la Télévision, la Presse écrite.
- L'organisation de rencontres avec les électeurs en vue d'échanges d'information afin de mieux connaître leurs problèmes.

La rencontre avec le Gouverneur de l'Etat du Tennessee et l'exposé sur la diversité à Nashville, présenté par Monsieur Bill Purcell le Maire a renforcé nos connaissances au termes d'échanges d'idées.

Au Michigan dernière étape de notre voyage d'étude, nous avons renforcé les acquis aussi bien à Dearborn qu'à Lansing avec des Sénateurs, des Représentants d'Etat, des membres du Staff parlementaire pétris d'expérience dans la vie parlementaire et précisément dans l'appui aux parlementaires pour l'exécution leurs tâches en vue d'une représentation efficace dans leurs circonscriptions dont ils doivent connaître les problèmes et les aspirations pour des solutions heureuses.

Un panel de Staff nous a entretenu à Lansing par exemple sur « *les Relations avec les électeurs* ».

Lors de cet entretien, ils nous a expliqué sa mission au Parlement ainsi que les moyens et techniques qu'il utilise afin de mieux servir les parlementaires.

J'ai donné cet exemple parce qu'il illustre une situation vécue par un certain nombre de participants à cette rencontre.

A mi-parcours dans ce voyage d'étude, le Représentant de la NCSL a procédé à deux évaluations ayant permis aux fonctionnaires parlementaires africains de répondre à des questions très pertinentes qui sont à la vérité le sujet qui nous réunit dans cette salle.

La réponse à ces questions nous permettra à nouveau d'enrichir ensemble la réflexion à travers un échange que je souhaite fructueux pour nous tous et bénéfique pour nos différents parlements dont les représentants - élus ont besoin de compétence, d'appui efficace et davantage de crédibilité.

La première question d'évaluation à laquelle la NCSL nous a soumis a été la suivante :

- Que peut faire un Député pour communiquer avec ses électeurs et les comprendre.

La réponse a été celle-ci :

La communication d'un Député avec ses électeurs en vue d'une bonne compréhension mutuelle exige l'usage des moyens de communication que sont :

a) *Les moyens traditionnels* : Réunions, Meetings, Contacts directs, porte à porte.

A ceci j'ai voudrai ajouter les affiches qu'il faut placer a un endroit accessible au public au siège du parlement

b) *Moyens modernes* : Radiodiffusion, Télévision, Presse écrite, Téléphone et Internet.

A préciser que les numéros de téléphones utiles et les adresses électroniques doivent être également à la portée de l'électorat.

Aussi faudrait-il encourager la réalisation d'émissions consacrées aux activités parlementaires au niveau des médias électroniques.

Les médias en général doivent être motivés pour informer les électeurs sur les activités législatives, les actes posés par les parlementaires lors des sessions (Lois de finance, Lois).

En Guinée les travaux des sessions ont connu un engouement populaire en 1996 quand les débats étaient retransmis en direct à la Radio et à la Télévision quoique ceci fut de courte durée.

Aujourd'hui pour ne prendre l'exemple qu'en Guinée le public est informé grâce aux comptes-rendus, aux commentaires et aux analyses faits par les Journalistes du Bureau de Presse de l'Assemblée Nationale à la Radio, à la Télévision et dans le journal du parlement.

A ceci il faut ajouter le travail que fait la Presse Privée dans l'information du public au tour des travaux parlementaires.

L'Administration parlementaire peut également jouer un rôle important dans l'organisation des rencontres dans les écoles pour une large information sur le travail parlementaire et son importance.

A ce titre, il nous a semblé que pour les parlements africains, les contacts directs restent le moyen le plus efficace et s'expriment à travers les cérémonies de mariage, de baptême, de funérailles, et à l'occasion de la célébration des cultes dans les églises, et les mosquées.

2 – La deuxième question de l'évaluation a été : Comment le Personnel peut aider les Députés à représenter leurs circonscriptions surtout au vu de la diversité d'ethnies, de religions etc., de ceux qui sont représentés ?

La réponse a été la suivante :

Le Député en Afrique, n'a pas de Staff personnel. Mais l'expérience de mise en place d'assistants parlementaires est en cours dans certains pays.

Il faut aider le Député à être le représentant de tous les membres de la communauté nationale sans tenir compte de l'ethnie, de la religion ou de l'appartenance régionale. Il faut former nos Députés, les éduquer et les sensibiliser à la connaissance des problèmes de la communauté et y apporter les solutions appropriées.

Les portes de nos parlements en Afrique sont à ouvrir aux citoyens lors et en dehors des sessions afin qu'ils puissent exposer leurs préoccupations aux parlementaires. C'est là également une mission dont l'organisation et la mise en pratique reviennent aux fonctionnaires parlementaires

3 – La troisième et dernière question était de savoir comment institutionnaliser les idées du Député dans le parlement.

Les fonctionnaires parlementaires ont estimé qu'il était nécessaire pour le Député de produire des rapports de toutes les rencontres et autres activités intéressant le Parlement, de faire les comptes-rendus en séances publiques.

Egalement, ils ont pensé que nos parlements devraient mettre en place une presse parlementaire dynamique.

Enfin, ils ont estimé qu'il était judicieux de faire ressortir l'intérêt des réformes proposées pour aider à leur prise en compte effective.

Sans avoir la prétention d'avoir traité ce sujet dans tous ses aspects, je pense avoir exposé des points pouvant susciter un débat, surtout au regard des problèmes communs et particuliers de nos Parlements dont les membres représentent un électorat qui, malgré les différences politiques, religieuses, ethniques ressentent de la même façon le fardeau de la pauvreté qui reste avant tout, leur préoccupation fondamentale.

Il est évident que le personnel parlementaire peut à travers les assistants aider les Députés à connaître les problèmes des électeurs par les contacts qu'ils peuvent ouvrir entre le Député et eux, par un travail administratif efficace répondant aux intérêts divers, par l'organisation de rencontres, la rédaction de correspondances, la programmation des sujets à résoudre, les propositions de solution aux problèmes posés, la résolution des questions, le perfectionnement de l'image du député par le maintien d'un climat de confiance, d'amitié, le tout concourant au renforcement de sa crédibilité.

L'assistant parlementaire doit veiller au calendrier du Député afin que celui-ci soit respecté aussi bien pour les cérémonies sociales que les rencontres politiques ou d'intérêt.

Il doit enfin œuvrer pour que les élus de la circonscription, les leaders politiques et religieux, les citoyens maintiennent une relation de confiance avec lui et l'aident dans l'accomplissement correct sa délicate et noble mission.